

Le coût d'une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d'une femme sans-papiers

Joanne Le Bars

DANS ESPACES ET SOCIÉTÉS 2018/1 (N° 172-173), PAGES 19 À 33
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 0014-0481

ISBN 9782749258263

DOI 10.3917/esp.172.0019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2018-1-page-19.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Le coût d'une existence sans droits. La trajectoire résidentielle d'une femme sans-papiers

Joanne Le Bars

Fin septembre 2013, j'apprends le décès de Djénéba Touré¹ que je connaissais depuis huit mois. Enceinte de six mois, elle est morte d'une crise cardiaque fin août dans une rue de Paris. Contre le discours commun de « l'accident de la vie », je me suis interrogée sur la possibilité de penser cette mort comme un fait social, pris dans une succession de causalités. À cette période, dans le cadre d'une enquête ethnographique, je suivais depuis deux ans plusieurs femmes sans-papiers contraintes de fréquenter les structures du 115². C'est dans ces circonstances que j'avais vu Djénéba s'épuiser.

Le cas de Djénéba s'inscrit dans une enquête ethnographique menée entre 2009 et 2016 auprès de femmes principalement parties seules pour la France, originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (voir l'encadré).

*Joanne Le Bars, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Lab'urba – Institut Emilie-du-Châtelet.
lebarsjoanne@gmail.com*

1. Les noms des interlocutrices et interlocuteurs ainsi que ceux des lieux ont été modifiés en raison du contrat moral établi dans le cadre de la relation ethnographique.

2. Le 115 est un numéro géré à Paris par le Samu social. Cette structure administre un grand nombre de dispositifs dont l'hébergement d'urgence. L'emploi du terme 115 à propos des femmes que j'ai rencontrées recouvre l'ensemble des structures qui les hébergent la nuit, pour une durée d'un jour à plusieurs semaines, et l'ensemble de celles qui les accueillent la journée (CHU – centre d'hébergement d'urgence –, hôtel social et centre d'accueil de jour). L'usage de l'expression « le 115 » vise à respecter les termes employés par les interlocutrices. Pour faciliter la lecture, cette citation se fera sans guillemets.

Dans cette enquête, je me suis notamment intéressée aux trajectoires résidentielles des interlocutrices sans-papiers dans l'agglomération parisienne, aux effets de la mobilité forcée sur l'espace du chez-soi et au rapport des interlocutrices vis-à-vis des institutions qui les encadrent. Ce cas n'est donc nullement isolé, il est pris dans une série d'autres trajectoires, qui me permet de saisir les mouvements collectifs qui contraignent cette histoire individuelle. « Penser par cas » implique de s'astreindre, dans l'analyse des trajectoires, à rendre compte de la variété des contextes, autrement dit d'adopter une formalisation localisée et localisante (Passeron et Revel, 2005). Cette pensée « par cas » s'inscrit ici dans une démarche descriptive (Bensa, 2006), qui invite à mettre en place une écriture en forme de récit, où la description est centrale et les expressions des interlocutrices largement privilégiées.

Les travaux sur les sans-papiers évoquent d'une part la politisation d'une cause publique en mettant en avant les mobilisations collectives protestataires des femmes sans-papiers (Moujoud, 2013 ; Meynaud, 2011 ; Châabane, 2008) et des hommes (Siméant, 1998 ; Barron *et al.*, 2011) et soulèvent d'autre part la question des conditions d'accès au marché du travail, dont les caractéristiques sont spécifiques pour les femmes (Chaïb, 2008 ; Moujoud, 2008 ; Moujoud et Falquet, 2010). Cependant, on connaît finalement assez mal les trajectoires des femmes sans-papiers. Quant au regard social sur les sans-abris, il simplifie leurs biographies, les réduisant à leur simple aspect négatif en ne prenant pas en compte toutes leurs scènes sociales (Girola, 2011). Or l'analyse par les trajectoires³ permet de réarticuler la sphère privée avec l'espace du travail et celle de la lutte politique. Elle nous donne à voir la matérialité de la ville, pour comprendre comment, au-delà de la lutte politique et du marché du travail, les conditions concrètes de vie et d'hébergement de ces femmes⁴ contraignent grandement l'horizon des possibles, déjà professionnellement et administrativement réduit. L'attention à la sphère privée par le biais de la trajectoire résidentielle m'a amenée à poser la question du chez-soi et à interroger la dimension genrée et raciale de l'accès à la ville ou plutôt ici du non-accès à la ville. L'impossibilité d'avoir un travail et un chez-soi, à la suite de ruptures matrimoniales et relationnelles dans le contexte d'une situation administrative irrégulière, a conduit finalement Djénéba à une exclusion extrême : elle est reléguée dans des interstices où la ville n'est alors pour elle plus qu'hostilité. En prenant un cas extrême de mon terrain (Djénéba est la moins dotée de mes interlocutrices), on s'aperçoit combien les ressources sociales différenciées des

3. Des travaux menés auprès de femmes migrantes sans-papiers ont montré la portée heuristique d'une analyse par les trajectoires. Je pense par exemple au travail doctoral de Nasima Moujoud (2007) qui s'est attachée à retracer la trajectoire de femmes marocaines ayant quitté seules leur pays d'origine et se retrouvant sans droits en France.

4. Les conditions de logement des immigrés dans le contexte français ont fait l'objet de nombreux travaux. Ces recherches portent majoritairement sur les situations migratoires masculines ou familiales, alors que la question de la résidence des migrantes internationales a été beaucoup moins analysée (Bouillon, 2011 ; Oso Casas, 2005).

interlocutrices sans-papiers sont déterminantes dans l'accès à la ville. Défini dans le cadre de mon enquête à partir des récits des interlocutrices et d'une attention à l'espace vécu et perçu par celles-ci, le chez-soi apparaît comme un espace stable approprié où la mise à distance de l'extérieur, des rapports de pouvoir et la protection d'une intimité sont possibles. Il permet le maintien de soi et il est marqué par un ensemble d'expériences (Lion, 2014 ; Tuan, 2014)⁵.

Le plan de cet article suit d'abord les différentes étapes de la trajectoire résidentielle de Djénéba Touré, reconstituée *a posteriori*, pour comprendre comment celle-ci a été progressivement exclue de la ville-centre. Dans un deuxième temps, il s'agira de s'interroger à partir de ce « cas » sur les solutions d'hébergement fragiles vers lesquelles sont conduites les femmes sans-papiers : la cohabitation conjugale hétérosexuelle, les dispositifs de l'hébergement d'urgence et la mise en mobilité forcée.

L'enquête ethnographique

L'enquête a commencé dans deux lieux militants, tous deux situés dans un quartier populaire de l'est parisien : un squat d'activités et d'habitations initié par d'anciens sans-papiers et une association engagée dans la cause des sans-papiers⁶. À la suite de l'évacuation du squat, j'ai (« jeune femme blanche hétérosexuelle issue de la petite bourgeoisie contre-culturelle provinciale »⁷) été dirigée, par quelques interlocutrices de ce lieu, vers des institutions privées ou publiques de l'urgence sociale et de l'aide sociale : un lieu d'accueil de jour pour les femmes sans-abri, un centre d'hébergement d'urgence, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et une association de « santé communautaire ». Ces structures encadrent au quotidien une partie des femmes de l'ancien squat. J'y ai également rencontré de nouvelles femmes. Si 52 interlocutrices (28 femmes d'Afrique subsaharienne et 24 femmes du Maghreb) ont été rencontrées à plusieurs reprises sur différentes scènes sociales (militante, résidentielle et professionnelle), 14 interlocutrices constituent le noyau dur de l'enquête. Toutes les enquêtées sauf quatre sont venues seules en France. Elles sont divorcées, célibataires ou veuves, âgées de 26 à 70 ans et issues de différents milieux sociaux.

5. Les travaux dont les enquêtes sont situées dans des contextes de contraintes extrêmes rendent compte d'espaces où la question des conditions du maintien de soi est centrale. C'est le cas pour les sans-abris, l'espace cellulaire en prison, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les squats.

6. Cette enquête a fait l'objet d'un travail de thèse (Le Bars, 2017).

7. Le choix d'avancer ses caractéristiques sociales s'inscrit dans les travaux de l'ethnographie sociologique française, les travaux féministes et postcoloniaux. Toute la complexité de la relation d'enquête ne peut être résumée par cette phrase et restituée ici dans le cadre d'un article. Toutefois, le dévoilement de ces caractéristiques vise à offrir aux lecteurs et lectrices un aperçu des propriétés sociales de l'enquêtrice qui ont pu jouer un rôle dans la relation d'enquête et le recueil des données.

LE RÉCIT DE LA TRAJECTOIRE RÉSIDENIELLE DE DJÉNÉBA

Le départ du Mali, l'arrivée en France et notre rencontre

Djénéba Touré est née au milieu des années 1970 dans une ville moyenne du Mali. Elle a été scolarisée jusqu'à l'école primaire et a deux sœurs et deux frères. Commerçante, « comme mon père », me dit-elle, elle se rendait à Abidjan pour y acheter des produits et les revendre dans sa ville. À la suite d'un premier mariage, Djénéba divorce puis entame une nouvelle liaison (non conclue par un mariage) avec un homme dont un enfant naît, Ismaël. Elle se sépare du père de l'enfant. Le décès de ses parents en 2011 entraîne son départ pour la France en juin de la même année, un voyage financé par son oncle. Aînée de la fratrie, elle a été « choisie » par sa famille pour migrer en France. Ses deux sœurs sont restées au Mali, l'une d'entre elles a la garde d'Ismaël. Le petit frère de Djénéba est également resté là-bas, son autre frère est parti dans un pays frontalier du Mali. Sans aucun revenu en France, elle ne peut même pas « biper » son fils, me dit-elle. Aujourd'hui, c'est Ismaël, âgé de presque 20 ans, qui l'appelle. Djénéba pleure en me racontant cela : il lui demande à chaque fois de l'argent, elle lui dit qu'elle n'en a pas.

Arrivée en France avec un vol direct depuis Bamako, Djénéba est accueillie par une connaissance de sa famille. Après s'être « disputées », cette « amie » l'a « chassée » : elle a « mis [s]a valise dehors ». Elle est ensuite hébergée dans un appartement par trois hommes qui habitent ensemble, dont l'un est également une connaissance du Mali. De type studio, le lieu est occupé par deux lits, elle partage l'un d'entre eux avec un des hommes. Elle se montre assez discrète sur cet épisode. Je saurai seulement que le premier mois chez eux s'est bien passé et le deuxième moins : ils tenteront à plusieurs reprises de la violer. Devant ses refus, ils la « battaient », la faisaient dormir dans le couloir de l'immeuble et rationnaient sa nourriture. Il lui arrivait certains jours de ne pas manger. Une « dame », me dit-elle (j'ignore le lien qui les unit), lui conseille de se rendre à l'association Liens Afrique. L'assistante sociale de l'association qui prend en charge son dossier, Émilienne, lui trouve une place d'hébergement avec le 115 dans le centre d'hébergement Elsa Triolet.

Je rencontre Djénéba dans ce centre lors de ma deuxième visite à l'automne 2012. Elle partage son repas avec Murielle, originaire du Cameroun, qui est assise face à elle. C'est peut-être avec Djénéba que mes liens seront les plus forts parmi les femmes rencontrées cette nuit-là au centre. Nous nous reverrons à de nombreuses reprises, pendant plusieurs heures à chaque fois et nous aurons de nombreuses conversations téléphoniques. Mon carnet de terrain constitue le seul recueil du matériel ethnographique de nos rencontres, une relation qui s'étalera du 18 septembre 2012 au 23 juin 2013. Si elle cherche parfois ses mots en français, nos discussions sont vives et riches.

Au centre Elsa Triolet, les journées sont difficiles pour Djénéba : « Je marche dans les rues, et quand je suis fatiguée, je m'assois », me dit-elle. La structure ferme de 11 heures à 19 heures. À la suite de son mariage avec Ibrahim, Djénéba quitte le centre. Face à la pression de la première épouse de cet homme – « elle venait tous les jours m'agresser en me traitant de voleuse d'homme » –, Djénéba met fin à cette union après trois mois et repart. Sa rencontre avec Mohammed, avec lequel elle se marie religieusement selon le culte musulman, se produit à ce moment. Alors qu'ils se sont connus en 2001 au Mali, ils se sont retrouvés dans la rue d'une ville du nord-est de la banlieue parisienne, lui au volant de sa voiture, elle marchant dans la rue. Pour Mohammed, Djénéba est sa première relation « malienne », m'explique-t-elle, toutes les femmes précédentes étaient des « Françaises ». Mohammed et Djénéba ont presque le même âge. Une fois la cérémonie réalisée, elle rejoint la maisonnée de Mohammed.

Chez Mohammed : les violences intrafamiliales, un quotidien destructeur

Construites au début des années 1970, des barres et tours de logements sociaux caractérisent le quartier populaire de la ville du nord-est de la banlieue parisienne où habite Djénéba. Les personnes que je croise, hommes, femmes, enfants, semblent d'origine immigrée⁸. Entouré de larges avenues, cet îlot présente entre les immeubles de larges espaces verts et des parkings. Un quartier, des immeubles dont Djénéba perçoit l'ambiance sociale. Elle me fait remarquer l'état des portes d'entrée et du hall de l'immeuble. Les locaux sont propres mais marqués par le manque d'entretien, une impression de délabrement en ressort. Les murs sont jaunés par le temps et le sol, un carrelage autrefois blanc, est cassé par endroits. Nous attendons l'ascenseur : « Il fait un bruit bizarre », me dit-elle.

Mohammed travaille comme employé dans la grande distribution avec une carte de séjour de dix ans. L'appartement dans lequel Djénéba le rejoint est également occupé par une cousine de celui-ci, son aînée. Cette cousine que j'appellerai Aïssa, caissière dans un supermarché, vivait auparavant avec son mari dans cet appartement. Celui-ci est reparti au Mali sans la prévenir pour vraisemblablement mettre un terme à leur relation, selon Djénéba. Après le départ de son ex-conjoint, Aïssa propose à la location une des chambres de

8. L'emploi de cette catégorisation vise à ne pas passer sous silence les discriminations raciales, notamment ici le fait que dans ce quartier populaire, les immigrées représentent 40 % des habitants (Insee, 2012). Cependant, ces formes d'identification raciales faites par l'ethnologue alors même qu'elle vise à les déconstruire présentent le danger d'« imposer et d'induire par ses analyses des formes de racialisation non voulues et non choisies par ces derniers » (Mazouz, 2007, p. 94) et de faire perdre « le caractère relationnel des formes de racialisation subies » (*ibid.*, p. 91).

l'appartement pour 300 euros à son cousin. L'appartement est composé de trois pièces assez grandes, un salon, une cuisine séparée et deux chambres.

Pour Djénéba, les humiliations au sein de la maisonnée sont quotidiennes. Aïssa, que Djénéba appelle « ma belle-sœur », cache la télécommande de la télévision, lui interdit d'utiliser l'ordinateur du domicile et la « machine à laver ». Parfois, Aïssa coupe également l'eau chaude. Djénéba doit préparer les repas et faire le ménage. Elle mange un ou deux repas par jour et s'allonge presque toute la journée dans son lit, ne sachant quoi faire. Elle ne cesse de me répéter : « Je sais que un jour, j'ai toujours dans la tête qu'elle va me chasser. » Djénéba tente de se préparer à ce départ précipité, elle évoque l'existence d'une nièce qui travaille à Orléans dans l'aide à domicile. Elle s'imagine aussi dormir dans le métro. Elle fait des cauchemars chaque nuit et pleure à chacune de mes visites en évoquant sa situation avec cette femme. Si elle me confie sa souffrance lors de nos rencontres et qu'elle en parle à Mohammed, elle ne peut l'évoquer avec Aïssa sous peine d'être « chassée ». Son rêve est d'« avoir un travail, une maison que je paye », me dit-elle à chacune de mes visites.

Les quelques mois où elle restera dans cet appartement, elle aura seulement l'opportunité de travailler dans un hôtel. Une expérience qui sera de quelques jours seulement : employée⁹ par une entreprise de sous-traitance comme femme de chambre dans une grande chaîne d'hôtellerie, Djénéba me dit que la femme qui les supervise est « zaïroise » et « raciste ». Elle est « gentille avec les Zaïroises mais pas avec les autres ». Cette supérieure hiérarchique donne aux employées « zaïroises » cinq chambres à nettoyer et dix chambres aux autres, me raconte Djénéba. Sa responsable lui demande à chaque fois de recommencer : « C'est très dur, je suis fatiguée et j'ai mal au dos. » Le nettoyage se fait sans gants, la responsable refuse de leur en donner. Un mardi, elle lui signifie que « c'est fini » : elle n'est pas contente de son travail, elle ne va pas assez vite. Pour les heures effectuées, 66 euros lui seront versés. « Il ne restait plus que des Zaïroises, les autres nationalités ont été renvoyées », finit par me dire Djénéba.

Une ville hostile : dormir dans le métro et les hôpitaux

Le lundi 2 mars 2013, je rappelle Djénéba qui avait essayé de me joindre. J'apprends qu'elle est dans le métro à la station « Mairie des Lilas » ; elle y « dort depuis deux nuits ». Aïssa l'« a battue et chassée » ainsi que Mohammed, m'explique-t-elle. Elle avait osé se rebeller face au comportement de cette femme. Aïssa s'est munie d'un « bâton » pour la frapper et Mohammed a utilisé « ses mains ». Djénéba est tombée « par terre » et a « une blessure à la tête ». Elle venait également d'apprendre à Mohammed qu'elle était enceinte

9. Djénéba travaille avec la carte de séjour d'une amie à qui elle reverse une partie de son salaire.

de lui. Le 115, qu'elle a appelé, lui a dit qu'« il n'y avait plus de place ». Émilienne, l'assistante sociale de l'association Liens Afrique, est en vacances et revient seulement dans quelques jours. Son amie Élise, malienne également, ne peut la recevoir, elle vit dans un hôtel social avec ses trois enfants et son mari est revenu vivre chez elle. Sa cousine est partie en vacances avec les personnes âgées dont elle s'occupe dans le cadre de son travail. Je rappelle Djénéba en début de soirée, elle est dans le 19^e arrondissement, déambule dans les rues et sanglote au téléphone. Plus tard, j'apprends qu'elle est dans la salle d'attente de l'hôpital Robert Debré, elle y passera la nuit. L'équipe médicale lui a demandé quelle était la raison de sa présence et si elle avait une assistante sociale. Elle a expliqué qu'elle était enceinte. Après lui avoir annoncé qu'elle devait quitter les lieux le lendemain à 8 heures, on l'a installée sur un brancard, en lui donnant une couverture et un repas. Elle reste ensuite quelques heures dans le parking de l'établissement avant de se rendre chez son amie Élise. Elle n'a pu se laver chez cette amie : « Je suis sale, je ne me suis pas lavée depuis mardi et je porte le même boubou », ajoute-t-elle. Djénéba refuse d'aller à la Halte Simone de Beauvoir, un lieu d'accueil de jour pour les sans-abris : « Il y a des folles. » Finalement, cette sombre prophétie qu'elle m'avait énoncée lorsqu'elle était encore chez Mohammed s'est réalisée : « J'ai toujours cette peur dans la tête, un jour je vais finir par dormir dans le métro. »

Elle se rend à l'association où Émilienne, toujours en vacances, la suit d'ordinaire. Une autre assistante sociale la prend alors en charge et lui obtient un hébergement avec le 115. De mars à avril elle ira d'hôtel en hôtel, changeant souvent chaque jour et parfois chaque semaine, rarement seule dans sa chambre. Pour le 115, me dit-elle, elle n'est pas prioritaire pour obtenir une place d'hébergement plus stable, sa grossesse n'est pas assez avancée. Je l'entends encore me raconter au téléphone ses traversées dans Paris et sa proche banlieue, pendant qu'elle marche dans la neige (l'hiver 2013 sera particulièrement rigoureux), peinant à trouver les nouveaux hôtels où elle doit être logée. Ses quelques bagages sont lourds durant ces déplacements souvent quotidiens. Son corps commence à changer, son ventre s'arrondit et l'encombre dans ces trajets contraints. Monter les escaliers, rester debout, marcher deviennent une épreuve. Djénéba a sans cesse peur de tomber. Elle mange une fois ou au mieux deux fois par jour. Pendant cette période, nos rencontres ont lieu chez moi ou bien dans des cafés près de mon lieu d'habitation, lorsque Djénéba obtient un hébergement d'une semaine dans l'hôtel social situé à deux rues de mon appartement, ou encore dans des cafés proches de la place des Fêtes (19^e arrondissement de Paris). Je serai la première à voir son échographie, me signale-t-elle. Nous découvrons alors ensemble les représentations de ce « fœtus-bébé » qu'elle choisit d'appeler Boubacar. Ce jour-là, Djénéba revient de sa première visite de la maternité, elle est heureuse.

Enfin une place stable : un hôtel... situé à deux heures de Paris en transport en commun

Le 115 lui octroie une place d'hébergement stable en mai. Je m'y rends début juin. L'hôtel est situé dans le sud-est parisien, dans la seconde couronne de l'agglomération parisienne. J'emprunte le RER et deux bus différents qui ont une fréquence très faible. Éloigné du centre de la ville, l'hébergement est au cœur d'une vaste zone commerciale, pris entre des enseignes commerciales (*Jardiland, Buffalo Grill, But, un B & B*) et encadré par deux routes départementales. Il est entouré d'un parking où sont garées quelques voitures. Quatre étages composent l'établissement construit dans les années 1990. Djénéba m'attend sur le parking, elle porte un jean et un blouson en cuir, un Perfecto orange offert avant son départ par Mohammed. Elle me dit de la suivre à quelques mètres derrière elle. Devant l'entrée, elle regarde, hésite puis m'encourage à la rejoindre. Le bureau de l'accueil est vide, deux voix se font entendre dans la salle derrière le comptoir. Dans cet hôtel, des caméras surveillent les entrées et sorties des hébergés-es. La chambre de Djénéba se situe au rez-de-chaussée du bâtiment. D'une surface d'environ 12 m², elle est propre et claire. Elle possède une salle de douche avec des toilettes et une petite télévision allumée. Durant ma visite, un documentaire animalier de la chaîne TV5 Monde reste en toile de fond. Les bagages sont entassés dans un coin de la pièce. Les murs de la chambre sont blancs. Dans la salle de bains, des produits ménagers : elle tient à « laver avec de la Javel ». Sur l'étagère en contreplaqué bleu, où repose une glace, sont disposés des tubes de crème : une crème pour hydrater la peau et une autre pour éclaircir la peau. Cette dernière lui provoque des boutons, me dit-elle. Le lit deux places occupe presque tout l'espace de la chambre. Une fenêtre donne sur le parking. Sans seau, elle m'explique ne pas pouvoir laver son linge dans la douche. Elle attend d'avoir un peu d'argent pour emmener son linge sale au « Lavomatique ». Une des salariées de l'hôtel chargée de l'accueil lui a donné « un bout de pain ». Une autre femme hébergée dans l'hôtel, une « Peule de Guinée », me dit-elle, lui a donné 10 euros. Djénéba mange une fois par jour des bananes plantains mélangées à du thon cuit dix minutes au micro-ondes, un repas qui lui permet de « tenir toute la journée ».

Assise sur son lit contre le mur, Djénéba s'exclame : « Tu es fatiguée, Joanne ! Tu as vu comme c'est loin ? » Elle me dit qu'elle « vole » lorsqu'elle prend les transports en commun malgré la honte qui l'assaille (elle ne peut acheter des tickets et ne possède pas de carte d'abonnement). Un ensemble d'éléments conduisent Djénéba à demander un hébergement plus proche. Il y a l'éloignement de l'association (dont dépend « son » assistante sociale Émilienne), des structures de santé (notamment la maternité) et de son réseau de sociabilité (très restreint). Elle m'évoque également sa difficulté à se déplacer avec ce nouveau corps enceint, l'impossibilité d'acquérir une

carte d'abonnement pour les transports, ainsi que les mises en garde de la sage-femme devant sa fatigue. Pourtant, on lui répond qu'il faut attendre son accouchement.

Pendant ma visite, quelqu'un frappe à la porte. Je me précipite dans la salle de bains. J'entends une voix d'homme qui lui demande si elle n'a pas 10 euros. Elle lui répond : « Non, je viens de donner de l'argent à une voisine qui est partie à Paris. » L'homme repart. Djénéba referme la porte. Je sors de la salle de bains. Elle m'apprend qu'elle avait demandé à cet hébergé, rencontré dans la petite cuisine collective de l'hôtel, de lui rapporter une baguette et une boîte de thon lors de sa sortie à Paris. À son retour, il a refusé l'argent qu'elle lui a proposé et lui a dit : « J'ai mal au dos, j'aurais besoin d'un massage, d'une infirmière. J'ai du mal à dormir. » Elle a rétorqué « Va demander ça à l'accueil ! » et ajouté : « Je suis enceinte. » Surpris, il lui a demandé depuis combien de mois. Il a ensuite cessé de lui faire des propositions sexuelles mais lui a réclamé l'argent des courses. Elle m'explique que si elle n'avait pas été enceinte, elle aurait accepté « pour oublier » mais pas avec cet homme : « Je n'aime pas les Arabes. »

Je repars en sautant par la fenêtre ; la chambre est située derrière l'entrée de l'hôtel. Quatre jeunes filles noires marchent sur le parking vers l'hôtel. Deux d'entre elles passent par l'entrée de celui-ci et les autres enjambent le rebord d'une fenêtre située à côté de celle de Djénéba.

Au fil de nos rencontres, Djénéba s'épuise de plus en plus. Elle pleure davantage. L'obtention d'une place plus stable d'hébergement l'apaise sur certains points, mais loin de ses réseaux de sociabilité, la faim est plus forte, sa solitude renforcée et la longueur des trajets la fatiguent. J'ai vu Djénéba décliner physiquement, usée par sa grossesse et ses conditions de logement, mais je n'aurais jamais envisagé son décès. Je l'apprendrai par Mohammed qui m'appellera avec le téléphone de Djénéba pour m'annoncer sa mort par crise cardiaque, un mois après.

MISE EN MOBILITÉ FORCÉE DANS LA VILLE

Ce récit reconstruit par l'auteure, à partir de la trajectoire résidentielle de Djénéba dans l'agglomération parisienne, rend compte de ce que peuvent être l'existence et l'expérience citadine d'une femme étrangère très peu dotée en ressources sociales et économiques, issue des classes populaires citadines non diplômées et exclue du droit commun par son statut administratif. Si à première vue on pourrait penser que Djénéba est seule, pourtant un ensemble de personnes hétéroclites, agents institutionnels, compagnons, « belle-sœur », interviennent dans sa vie et la surveillent (voir Weber, 2013). Finalement, au cours de sa trajectoire résidentielle, Djénéba n'a jamais eu de chez-soi. La ville ne peut être qu'inhospitalière pour cette jeune femme.

Je suis d'abord revenue sur son départ du Mali, lequel entraîne l'éloignement des liens familiaux et amicaux quotidiens – si précieux : un fils, sa famille, ses ami-es. Un attachement forgé dans le quotidien par le partage de la même maisonnée et de liens de parenté (*ibid.*), par un quartier ou un travail communs. J'ai recueilli peu d'éléments concernant cette période de vie au Mali. Au début de la relation ethnographique, lorsque je l'ai questionnée à ce propos, elle s'est mise à pleurer. Dans le cadre plus large de mon enquête, mes questions pouvaient parfois contribuer à reproduire une violence, celle des institutions, dans un contexte où, en raison de leur statut, les interlocutrices sont constamment amenées à « se raconter » dans les structures administratives, d'hébergement, médicales, militantes qu'elles fréquentent. Aussi, je n'ai jamais insisté sur certaines questions, y compris celles, pourtant importantes en sociologie, qui permettent de dessiner la trajectoire sociale de l'individu.

Violence au sein de la maisonnée : domination personnalisée

Le deuxième temps du récit se déroule chez Mohammed et Aïssa. La souffrance évoquée par Djénéba s'inscrit dans la violence des relations obligées dans le cadre d'une forte proximité spatiale dans une même maisonnée. Ce partage du quotidien est fait de sentiments contradictoires, d'obligations morales, de violence, d'attachement, de besoin de protection. Il aurait bien évidemment fallu disposer du point de vue d'Aïssa pour comprendre la situation de cette femme qui héberge Djénéba. La conjugalité avec un homme dont la situation administrative est régulière apparaît pour Djénéba comme une des seules opportunités qui lui permettraient de sortir de son statut de sans-papiers. Cette conjugalité la conduit à des cohabitations forcées malheureuses dont elle ne peut s'échapper. Effectivement, la législation française en matière de droit au séjour entérine voire aggrave les situations d'inégalité et de dépendance et définit la place des femmes migrantes dans le seul cadre familial (Lesselier, 2004). Le titre de séjour « salarié » n'est donné qu'à titre exceptionnel alors que la carte « vie privée et familiale » constitue le motif d'admission le plus courant (*ibid.*)¹⁰.

Djénéba n'a de cesse de me répéter lors de mes visites que son rêve est d'« avoir un travail, une maison que je paye ». L'indépendance économique est ici au cœur de ses propos, à l'instar des autres interlocutrices rencontrées. L'expérience de travail en tant que femme de chambre, relatée par Djénéba, rappelle l'assignation des migrantes au « service domestique » ou au travail sexuel (Moujoud, 2008). Quant à sa relation avec sa supérieure hiérarchique

10. Par exemple, en 2008, pour les femmes originaires du Mali, la carte « vie privée et familiale » représente 21,4 % des motifs d'admission au séjour régulier, alors que celle de « travailleur » représente 3 % des motifs d'admission (Thierry et Wielki, 2008). Pour les hommes originaires du Mali, les pourcentages correspondants sont 8,2 % et 38,4 % (*ibid.*).

« zaïroise », elle souligne que si ces femmes partagent une même trajectoire migratoire, leurs positions sociales divergent, notamment dans la division du travail, du point de vue de leur statut administratif et de leur origine nationale, et que ces différences créent ou alimentent des rapports de force entre elles.

L'enfermement : le 115 et la mise en mobilité forcée

Le troisième temps de ce récit rend compte de la confrontation de Djénéba avec le dispositif d'hébergement d'urgence dans l'agglomération parisienne. En France, l'hébergement d'urgence est accessible à toute personne sans domicile quel que soit son statut administratif, à l'inverse d'autres pays d'Europe (Sprakel, 2010, cité par Le Méner et Oppenchaim, 2012). Cependant le nombre des demandeurs d'asile et des sans-papiers augmente parmi les SDF en France comme dans le reste de l'Europe (Bursch-Geertsema *et al.*, 2010, cité par Le Méner et Oppenchaim, 2012) et provoque un engorgement du système d'hébergement d'urgence. En France métropolitaine, pour les agglomérations de 20 000 habitants ou plus, les femmes représentent 38 % des personnes sans-domicile et, lorsqu'elles sont nées à l'étranger, elles sont souvent hébergées en hôtel¹¹. Dans leurs discours, mes interlocutrices ne font pas apparaître les différences de statuts entre ces institutions (privées ou publiques) : elles les considèrent comme des institutions étatiques. Les distinctions qu'elles opèrent entre les structures reposent sur leurs expériences pratiques de celles-ci, soit des « différenciations pratiques » (Siblot, 2006, p. 69). Une généralisation s'effectue à partir d'épisodes marquants qui ont forgé leur appréciation des dispositifs du 115 : des interactions avec les agents et les autres hébergées ou usagères, la configuration des chambres, les horaires d'ouverture et de fermeture, etc. Elles émettent des jugements moraux et politiques à partir de ces expériences concrètes qui s'accompagnent également d'attitudes critiques.

Les visites sont toujours interdites dans les hôtels et CHU où sont logées les femmes que j'ai rencontrées, comme le souligne l'expérience de Djénéba. Plusieurs tactiques étaient utilisées par les enquêtées pour me permettre de leur rendre visite dans leur chambre. Le passage par les dispositifs du 115 peut accentuer l'isolement et fragiliser ainsi certaines de ces femmes, comme Djénéba, placées dans un contexte déjà marqué par une privation de droits et un parcours biographique déjà parsemé de ruptures. Djénéba a vécu la mobilité contrainte qui l'a conduite vers la relégation spatiale, celle d'un lieu enclavé dont elle peut difficilement sortir, éloigné de son amie et des réseaux institutionnels d'aide et d'assistance. Effectivement, j'ai pu observer qu'une prise en charge par les structures de l'urgence sociale implique tout à la fois une évaluation par des encadrant-es, une mobilité résidentielle extrême les premiers mois,

11. Pour les personnes francophones de 18 ans ou plus (enquête Ined, Insee, 2012 ; Yaouancq *et al.*, 2013).

un hébergement dans des lieux souvent collectifs et des hôtels sociaux à plus ou moins grande distance des lieux de travail, des services et des réseaux de sociabilité. Le Samu social considère les femmes enceintes ayant un certificat de grossesse comme une famille. Les centres d'hébergement d'urgence sont jugés non adaptés à ce public ; quant aux centres maternels et aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale, ils privilégient les familles dont la situation administrative est régulière. De ce fait, les hôtels apparaissent comme la seule solution d'hébergement pour les familles (Le Méner, 2013). Ainsi, la grossesse de Djénéba lui offre une place en hôtel mais ne lui épargne pas une première période de forte mobilité au sein des dispositifs d'hébergement d'urgence.

Djénéba, comme les autres interlocutrices, recherche un ancrage et souffre de cette mise en mobilité forcée induite par le 115, qui conduit à un isolement, comme le soulignent à propos des SDF Djemila Zeneidi-Henry et Sébastien Fleuret (2007). La mobilité participe ici à une mise à l'écart. Sans qu'il y ait de véritable clôture, les centres d'hébergement sont des lieux de mise à l'écart dans la ville, comme l'illustre tout particulièrement l'hôtel situé à deux heures de Paris. Cet enfermement peut se lire à différentes échelles : à celle de l'agglomération parisienne où les femmes sont forcées de se déplacer parmi la constellation des lieux d'hébergement, et à une micro-échelle au sein même de ces lieux où les déplacements sont contrôlés.

Faire face au 115 : pratiques de résistance et stratégies de protection

À l'instar de Djénéba, pour l'ensemble des interlocutrices, j'ai pu observer des stratégies de luttes quotidiennes dans les structures du 115. Je pense par exemple à la récurrence de la Javel comme produit de nettoyage des chambres chez les interlocutrices. Cette présence en dit long sur le rapport que certaines interlocutrices entretiennent avec les lieux d'urgence : l'angoisse de la saleté des autres occupant-es dans ces espaces montre bien que ces endroits de passage peuvent difficilement être un espace à soi, ils ne permettent pas d'y construire un chez-soi. Tout au plus, ils peuvent être un espace de repos le temps de souffler dans un lieu non public. Cependant, si les enquêtées sans-papiers rencontrées partagent une situation commune objective – une situation administrative irrégulière en France, une situation de fragilité professionnelle et résidentielle qui augmente les obligations de démarches auprès des institutions –, l'observation de leur trajectoire sociale met en avant les inégalités devant les institutions du 115. En effet, la moitié des interlocutrices de mon enquête n'ont pas connu une trajectoire résidentielle en France ponctuée par le 115. Ces autres enquêtées, mieux dotées socialement, semblent jouer de leurs capitaux sociaux pour s'épargner l'expérience déclassante des centres d'hébergement.

La maternité dans un contexte de mobilité résidentielle contrainte : injonctions contradictoires et contraintes spatiales sur le corps

Tout au long de son parcours avec le 115, Djénéba ressent fortement la maternité dans son quotidien matériellement dramatique et dans ses expériences affectives : ce corps qui se transforme devient davantage un corps encombrant aux prises avec les contraintes physiologiques de la grossesse. Cette expérience corporelle de la grossesse dévoile la maternité quotidienne ; « la contrainte maternelle passe par le corps » (Weber, 2013, p. 103). Lourdeur du corps mais également bonheur de l'enfant à venir, qui sera, elle en est sûre, dès le jour de la naissance, la raison d'une réconciliation avec Mohammed. Son corps enceint lui offre parfois une protection contre des relations avec des hommes qu'elle ne souhaite pas. Si les relations sexuelles sont, dans le récit, explicitement mises en relation avec des ressources matérielles ou monétaires, la formule « pour oublier » utilisée par Djénéba montre aussi que « les modalités des transactions sexuelles sont plus larges et ne se résument pas à la seule survie » (Castro, 2012, p. 310). Ce temps de la maternité, à l'instar de la cohabitation conjugale hétérosexuelle et du travail dans le « service domestique », nous rappelle combien l'expérience citadine de Djénéba est aussi une expérience genrée et racisée de la ville.

La mort d'une personne a bien sûr une causalité biologique. Mais de la même manière que le suicide a des causes sociales (Durkheim, 2007), la mort de Djénéba s'inscrit dans une configuration sociale qui en quelque sorte rend son décès probable. La trajectoire résidentielle d'une des plus précaires des interlocutrices sans-papiers que j'ai rencontrées souligne combien l'accès à la ville, notamment par la construction d'un chez-soi protecteur, est devenu toujours un peu plus impossible, l'usant physiquement et psychiquement. Le système de contraintes qui pèse sur Djénéba Touré est porteur d'une violence présente sur différentes scènes sociales : à la violence de la cohabitation familiale et amicale forcée s'ajoute la violence institutionnelle du quotidien avec le 115. La violence d'un déplacement géographique important dans l'agglomération vers des lieux de relégation complique tout le quotidien en éloignant encore un peu plus Djénéba des soutiens institutionnels et relationnels qu'elle s'est créés dans une existence déjà sans droits. Sans emploi, cette femme seule à la famille éloignée se retrouve démunie de ses réseaux sociaux dans la trajectoire migratoire. Elle est finalement constamment déplacée dans la ville parce que de toute part elle est ramenée à ce qu'elle est, un poids social trop lourd à porter pour des relations avec des personnes elles-mêmes fragiles. Dans sa trajectoire résidentielle, Djénéba n'a jamais eu de chez-soi ou si peu. L'inadaptation de certaines solutions d'urgence peut parfois conduire à ne pas pallier des situations de grande détresse sociale et aboutir ici au sens propre à une mort sociale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARÈNES Jean-François, 2010, *Les structures d'hébergement et de logement temporaire à Paris en décembre 2009*, Paris, Apur.
- BARRON Pierre, BORY Anne, CHAUVIN Sébastien, JOUNIN Nicolas, TOURETTE Lucie, 2011, *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte.
- BENSA Alban, 2006, *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis.
- BOUILLON Florence, 2011, « Awa, une Malienne à Paris », *Paris refuge. Habiter les interstices*, M. Agier éd., Broissieux, Croquant, p. 165-189.
- CASTRO Julie, 2012, « “Les filles sont trop matérialistes”. Tensions et soupçons dans les transactions sexuelles au Mali », *Économies morales contemporaines*, D. Fassin et J.-S. Eideliman éd., Paris, La Découverte, p. 309-330.
- CHÂABANE Nadia, 2008, « Diversité des mouvements de “femmes dans l’immigration” en France », *Les Cahiers du CEDREF*, vol. 16, p. 231-250.
- CHAÏB Sabah, 2008, « Femmes immigrées et travail salarié en France », *Les Cahiers du CEDREF*, vol. 16, p. 209-229.
- DURKHEIM Émile, 2007 [1897], *Le suicide. Étude de sociologie*, Paris, Puf.
- GIROLA Claudia, 2011, *Vivre sans abri. De la mémoire des lieux à l’affirmation de soi*, Paris, Rue d’Ulm.
- LE BARS Joanne, 2017, « Conquérir la galère », *géographie féministe et postcoloniale de femmes sans-papiers d’Afrique subsaharienne et du Maghreb en région parisienne*, thèse de doctorat de géographie, Université Paris-Est Créteil.
- LE MÉNER Erwan, 2013, « Quel toit pour les familles à la rue ? L’hébergement d’urgence en hôtel social » [en ligne], *Métropolitiques*, [URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quel-toit-pour-les-familles-a-la.html>], consulté le 12 juin 2016.
- LE MÉNER Erwan et OPPENCHAIM Nicolas, 2012, « The temporary accommodation of homeless families in Île-de-France : Between social emergency and immigration management », *European Journal of Homelessness*, vol. 6, n° 1, p. 83-103.
- LESSELIER Claudie, 2004, « Femmes migrantes en France. Le genre et la loi », *Les Cahiers du CEDREF*, vol. 12, p. 45-59.
- LION Gaspard, 2014, « En quête de chez-soi. Le bois de Vincennes, un espace habitable ? », *Annales de Géographie*, vol. 3, n° 697, p. 956-981.
- MAZOUZ Sarah, 2007, « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l’écriture », *Les politiques de l’enquête*, D. Fassin et A. Bensa éd., Paris, La Découverte, p. 81-98.
- MEYNAUD Hélène-Yvonne, 2011, « Réclamer sa juste part : des mouvements de migrantes aux sans-papiers en grève », *Cahiers du Genre*, vol. 51, n° 2, p. 69-91.
- MOUJOU Nasima, 2007, *Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France. Dominations imbriquées et résistances individuelles*, thèse de doctorat d’anthropologie, EHESS.
- 2008, « Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires », *Les Cahiers du CEDREF*, vol. 16, p. 57-79.

- 2013, « Femmes sans-papiers et exilées dans des mobilisations féministes. Les limites de la solidarité formelle », *Le genre au cœur des migrations*, C. Cossée, A. Miranda, N. Ouali, D. Séhili éd., Paris, Petra, p. 255-270.
- MOUJOURD Nasima et FALQUET Jules, 2010, « Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration & histoire coloniale », *Agone*, n° 43, p. 169-195.
- OSO CASAS Laura, 2005, « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, p. 107-121.
- PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, 2005, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », *Enquête*, vol. 4, p. 9-44.
- SIBLOT Yasmine, 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SIMÉANT Johanna, 1998, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.
- THIERRY Xavier et WIELKI André, 2008, *Statistiques des flux d'immigration en France, année 2008*, Paris, Ined.
- TUAN Yi-Fu, 2014 [1977], *Space and Place. The Perspective of Experience*, Minnesota, University of Minnesota Press.
- WEBER Florence, 2013, *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris, Rue d'Ulm.
- YAOUANQC Françoise, LEBRÈRE Alexandre, MARPSAT Maryse, RÉGNIER Virginie, LEGLEYE Stéphane, QUAGLIA Martine, 2013, « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *Insee Première*, n° 1455.
- ZENEIDI-HENRY Djemila et FLEURET Sébastien, 2007, « Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF », *L'Espace géographique*, vol. 36, n° 1, p. 1-14.